



## DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Montreuil, le 17 février 2020

### **En une semaine, les douaniers de la région de Perpignan saisissent plus de 900 kilos de cannabis**

Le 5 février, positionnés au niveau de la barrière de péage du Boulou (Pyrénées-Orientales) dans le sens Espagne – France, les douaniers de la brigade de Perpignan constatent qu'un véhicule s'intercale entre deux camions sur la voie qui leur est habituellement réservée.

À l'aide de feux sonores et lumineux, deux motards de la douane rattrapent le véhicule puis le rabattent sur l'aire du village catalan. Une fois arrivé sur l'aire d'autoroute, le véhicule accélère. Le chauffeur, seul à bord, abandonne son véhicule alors qu'il n'est pas complètement arrêté et s'enfuit à pied.

Les recherches menées sur l'aire d'autoroute ainsi que dans les alentours ne permettent pas de retrouver le chauffeur.

À l'ouverture du coffre de la voiture, les douaniers constatent la présence de douze ballots entourés de toile de jute, appelés « valises marocaines », et un sac de sport contenant des plaquettes de résine de cannabis contenant en tout 410,5 kilos de résine de cannabis.

Une semaine plus tard, le 12 février, les douaniers de la brigade du Perthus en contrôle sur l'autoroute A9 sélectionnent un véhicule et le rabattent sur l'aire de Pia (Pyrénées-Orientales) pour le contrôler.

L'ouverture du coffre leur permet de constater une profondeur anormalement réduite. Ils découvrent alors la présence d'un double fond entre les sièges avant et le coffre. De retour à la brigade, les agents procèdent à l'ouverture du double fond et découvrent 436 kilos de résine de cannabis conditionnés sous forme de pain et de résine de cannabis, ainsi que 60 kilos d'herbe conditionnées dans des sachets thermosoudés.

Au total, 846,5 kilos de résine de cannabis et 60 kilos d'herbe de cannabis ont été saisis, une quantité dont la valeur totale est estimée à plus de 5,6 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants.

En 2018, la douane a saisi 63,9 tonnes de cannabis sur le territoire français.

#### **POUR ALLER PLUS LOIN**

- **les photos de la saisie de la brigade de Perpignan:** <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/4392do>
- **les photos de la saisie de la brigade du Perthus :** <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/Lp0v3C>

*Crédit images : Douane française*

#### **Contact presse :**

Bruno Parissier, direction régionale des douanes de Perpignan : 09 70 27 71 89

Service de presse de la douane : 01 57 53 43 18 / [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)